

TOUTES ENSEMBLE POUR S'Y PRÉPARER

LES FOULEES ROSES

DU SEDAN CHARLEVILLE

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Tous les vendredis à partir du **9 juin** venez au **stade Roger Marche** à Villers Semeuse suivre des séances en groupe (adaptées et ludiques).

DE 18H A 19H15 AU STADE ROGER MARCHE

Alors pas d'hésitation **«TOUTES ENSEMBLE CONTRE LE CANCER»**.
Séances encadrées par un éducateur sportif diplômé et entraîneur course à pieds.

INSCRIPTION GRATUITE ET BONNE AMBIANCE GARANTIE

(Licence FFA ou certificat médical obligatoire qui servira pour l'inscription aux foulées roses)

JUIN (9-16-23-30)

JUILLET (7-21)

AOÛT (18-25)

SEPT (1-8-22-29)



CONTACT : JEAN PHILIPPE GRIBOUT 06 31 12 85 79



LES FOULEES ROSES



DU SEDAN CHARLEVILLE
DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Echauffement collectif en musique

départ devant
INTERSPORT



Ville de Charleville Mézières

FOULEESROSES.SC08@GMAIL.COM

1ER OCTOBRE 2017

A 15H50

Le 01 OCTOBRE 2017 :

FOULEES ROSES DU SEDAN-CHARLEVILLE

FOULEES ROSES DU SEDAN-CHARLEVILLE 2017

Règlement de la course

1. Le 1 octobre 2017, une course féminine, « Les Foulées Roses », non compétitive sera organisée à l'occasion de la 98^{ème} édition de Sedan-Charleville.
2. Les concurrentes seront regroupées sur le parking devant « INTERSPORT » à Villers-Semeuse pour rejoindre toutes ensemble la place DUCALE.
3. Le départ de cette course de 7 km environ sera donné à 15h50 au cœur du peloton de Sedan-Charleville.
4. L'arrivée aura lieu sur la place DUCALE où les concurrentes bénéficieront du ravitaillement installé rue de MANTOUE.
5. La course est ouverte à toute personne née avant 2002.
6. L'engagement est fixé à 12 € dont 2 € seront reversés à la Ligue Contre le Cancer. Le règlement sera réalisé par les clubs ou individuellement par les athlètes à l'inscription, Aucun remboursement ne sera effectué.
7. Certificat médical : les concurrentes non licenciées devront fournir un certificat médical datant de moins d'un an. Pour les athlètes licenciées dans un club, la licence santé, renouvelée en septembre 2017 est suffisante.
8. Dossards : les dossards devront être portés sur la poitrine, fixés par 4 épingles et visibles dans leur intégralité.
9. Responsabilité médicale : le médecin de l'épreuve peut mettre hors course toute participante dont la santé lui semble compromise.
10. Les participantes ne bénéficient pas de primes ni de coupes. Elles recevront un tee-shirt faisant appel au dépistage du cancer du sein et un VTT sera tiré au sort, parmi les arrivantes, à 17h30 sur la Place Ducale.
11. Les organisateurs du 98^{ème} Sedan-Charleville déclinent toute responsabilité en cas de vols ou de détériorations qui pourraient se produire lors de cette manifestation sportive.
12. Conformément à la loi informatique et liberté : les participantes disposent d'un droit d'accès et de radiations des informations les concernant. Sauf opposition de leur part, leurs coordonnées peuvent être transmises à nos différents partenaires.
13. Acceptation : Toute concurrente inscrite reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.
14. Un transport gratuit est assuré par les CARS MEUNIER de Charleville-Mézières (Marché couvert place Nevers) vers Villers-Semeuse (IBIS Hôtel) Départ 14 H 00
15. Possibilité de déposer les sacs des participantes au marché couvert.
16. Un échauffement collectif en musique sera proposé au départ 15H15 devant INTERSPORT

Bulletin d'inscription individuel

Aucune inscription ne sera prise sans un règlement à l'ordre de COURIR EN ARDENNE.
Tous les bulletins d'inscription et les chèques sont à adresser à :

Courir en Ardenne BP. 351 – 08105 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

D.BEAUMIER : 06 87 32 06 50

JP.GRIBOUT : 06 31 12 85 79

E-mail : foulesroses.SC08@gmail.com

Nom / Prénom :

Date naissance :

Adresse postale :

Adresse mail :

Club : Numéro de licence :

Joindre un certificat médical pour les non-licenciées.

Règlement : 12 € par personne

Prendra le bus de Charleville à Villers Semeuse : OUI NON

Droit à l'image : les participantes acceptent la publication de leur nom et l'utilisation de leur image à titre sportif, promotionnel et non commercial.

Signature :

Les inscriptions se feront sur le site «LE SPORTIF.COM» ou par courrier ou à la boutique de Sedan-Charleville à l'Hypermarché CORA à partir du 18 SEPT. 2017 de 16h à 19h.

Retrait des dossards : Vendredi 29 et samedi 30 septembre 2017 de 10 h à 19h

Boutique de « Sedan-Charleville », Hypermarché CORA Villers-Semeuse.